



SYNDICAT LA CGT DU PERSONNEL
DÉPARTEMENTAL 63

LETTRE ELECTRONIQUE DE DIFFUSION CGT CG 63 n° 224 du 18 septembre 2015

ACTUALITÉ

Plan social au CG63

Heure mensuelle d'information le mardi 29 septembre 2015 de 9h à 12h à l'hôtel du département.

La CGT invite l'ensemble du personnel à une réunion mensuelle d'information le mardi 29 septembre 2015 de 9 h à 12 h à l'hôtel du département pour vous présenter les mesures d'économie annoncées par le Président, en débattre et recueillir votre avis et vos suggestions.

Le Nouveau Grain de Sable n°15 est arrivé. Suivez le lien suivant <http://cg63cgt.fr/wp-content/uploads/2015/09/NGS151.pdf> pour le découvrir sur notre site

ACTUALITÉ CG Puy-de-Dôme

Plan social au CG63 Heure mensuelle d'information le mardi 29 septembre 2015 de 9h à 12h à l'hôtel du département

Demande d'intervention lors de l'assemblée départementale

Organisation viabilité hivernale et demande de CAP pour les mouvements VH

Le Nouveau Grain de Sable n°15 est arrivé.

Le NGS 14 spécial sur le mouvement ouvrier pendant la première guerre mondiale

Prochaines réunions Suite [Non public, réservé aux syndiqués CGT](#)

ACTUALITÉ NATIONALE ET INTERNATIONALE

Journée internationale de la paix 21 septembre 2015

ACTUALITÉ STATUTAIRE

Travail social : et maintenant le chantage ! Communiqué commun CGT, FSU, Solidaires, FAFP

LA CITATION DE LA SEMAINE

ILS ONT OSE LE DIRE :

LE DESSIN DE LA SEMAINE

LA PHOTO DE LA SEMAINE



SYNDICAT LA CGT

DU PERSONNEL DEPARTEMENTAL

Clermont-Ferrand, le 11 septembre 2015

Plan social au CG63

Heure mensuelle d'information le mardi 29 septembre 2015 de 9h à 12h à l'hôtel du département.

Le Président déclare la guerre sociale au personnel du CG63

L'ensemble du personnel départemental a reçu un courrier du Président du 23 juin 2015, nous annonçant la mise en place d'un plan d'économies, et nous appelant « *à la solidarité collective...pour comprendre...que l'effort demandé doit être partagé par tous.* »

Les premières mesures annoncées du plan social du Président sont :

- la suppression de 80 postes dans un premier temps,
- la suppression de la règle générale de l'avancement à la durée minimum,
- la réduction drastique des avancements de grade et des promotions internes.

D'autres viendront qui ne sont pas encore annoncées la traditionnelle place à la foire de Cournon offerte aux agents en est une petite illustration...).

Le Président refuse d'accorder la prime due pour travaux dangereux et insalubres aux personnels. (Décret de 67).

La CGT refuse d'ores et déjà que l'ensemble du personnel soit indistinctement mis à contribution.

La CGT invite l'ensemble du personnel à une réunion mensuelle d'information le mardi 29 septembre 2015 de 9 h à 12 h à l'hôtel du département pour vous présenter les mesures d'économie annoncées par le Président, en débattre et recueillir votre avis et vos suggestions.

Demande d'intervention lors de l'assemblée départementale



SYNDICAT LA CGT **DU PERSONNEL DEPARTEMENTAL**

Monsieur le Président du Conseil départemental
24, rue Saint-Esprit
63000 CLERMONT-FERRAND

le 17 septembre 2015

objet : demande d'intervention lors de l'assemblée départementale

Monsieur le Président,

Suite au courrier que vous avez envoyé à tous les agents en juin dernier concernant votre plan social, le syndicat La CGT du personnel départemental demande une prise de parole au début de la session du 29 septembre prochain.

Dans l'attente de votre réponse, veuillez recevoir, Monsieur le Président, nos considérations distinguées.

Pour le Syndicat,
Le Secrétaire,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Stéphane Colin'.

Stéphane Colin

Organisation viabilité hivernale et demande de CAP pour les mouvements VH



SYNDICAT LA CGT **DU PERSONNEL DEPARTEMENTAL**

Monsieur le Président du Conseil départemental
24, rue Saint-Esprit
63000 CLERMONT-FERRAND

le 17 septembre 2015

objet : organisation VH et demande de CAP pour les mouvements VH

Monsieur le Président,

Des mouvements de personnels ont lieu tous les ans au sein de la Direction Générale des Routes et de la Mobilité, sur la base du volontariat ou non, et ces cas ne passent en Commission Administrative Paritaire qu'en février ou mars.

La CGT du personnel départemental exige que cette CAP ait lieu avant les mouvements de personnel, donc avant la période de Viabilité Hivernale.

Cette année, la rencontre annuelle pour faire le bilan VH n'a pas eu lieu. De plus, la date de début de VH est décalée au 20 novembre, alors qu'habituellement, la date de début de VH tournait toujours autour du 11 novembre.

La CGT du personnel départemental s'interroge sur le début tardif de la VH cette année et se demande quelle sera la hauteur du service public en cas d'épisode hivernal précoce. Le dispositif d'intervention de sécurité(notre organisation syndicale est d'ailleurs toujours en attente de la convention ORSEC promise par la DGRM) va devoir s'organiser pour pallier le manquement de la direction. En cas de mauvais temps, il sera trop tard pour réagir et les obligations de déneigement qui incombent au département ne seront pas tenues.

Dans l'attente de votre réponse, veuillez recevoir, Monsieur le Président, nos considérations distinguées.

Pour le Syndicat,
Le Secrétaire,



Stéphane Colin

Le Nouveau Grain de Sable n°15 est arrivé



suivez le lien suivant <http://cg63cgt.fr/wp-content/uploads/2015/09/NGS151.pdf> pour découvrir sur notre site le NGS n°15

Dans la partie Actu entre autres

La vie du département : les élections départementales, les 50 nuances de rose dans le Puy-de-Dôme, la déclaration de guerre sociale au personnel du CD63 par le président, Cocon 63, le monde réel, les Mioms

La France : le projet de loi Touraine, la loi de 1 905 en danger, les ouvriers victimes du nucléaire, les luttes dans la sidérurgie, l'« Hommage » à François Michelin, ...

Le monde : la situation politique en Grande-Bretagne, Turquie, Grèce, Ukraine, au Mexique, quand Ronald Reagan armait les contras, le Roundup, le poison de Monsanto...

Dans la partie Mag'

Les vues d'ici d'Alain Ouvry ...

Le forum Open bar : les ravages de la persuasion clandestine, la doctrine sociale de l'église contre le mouvement ouvrier, l'histoire du patronat avant et après la guerre, l'union sacrée consacrée, les toiles sur la toile, comment Marx explique la crise, la surveillance de masse des populations par les gouvernements aux Etats-Unis et en France, le patron, la CES, Ravensbrück.

As-tu-vu, lu, entendu : les films de Cannes 2015, le cinéma iranien, Citizen Four, Howard Zinn, Diana Krall, Jerho, Julien Estival.

Pour en profiter nous vous recommandons de l'imprimer (il fait 72 pages en couleur) et aussi de l'enregistrer sur votre ordinateur. Nous vous invitons aussi à le faire suivre à vos réseaux : amis, familles, etc.

Le NGS 14 spécial première guerre mondiale : informations pratiques



Le NGS n° 14 « il était une fois 1914-2014 : le mouvement ouvrier pendant la première guerre mondiale » pour 156 pages, illustré, en couleurs, format 21 x 29,7 **est vendu au prix public de 8 € TTC l'unité** en venant le retirer à l'adresse du syndicat : CGT du CG63 au 24 rue Saint-Esprit, 63000 Clermont-Ferrand ; ou de 11,50 € l'unité TTC franco de port si vous voulez le recevoir à l'adresse de votre choix. Il est disponible dans certaines librairies.

Concernant ce NGS, sont téléchargeables avec les liens suivants :

Le bon de commande <http://cg63cgt.fr/wp-content/uploads/2015/01/141201bondecommandeduNGS-14.pdf>

Le dossier de presse de présentation

<http://cg63cgt.fr/wp-content/uploads/2015/01/20150106Dossierdepresseok.pdf>

Les documents complémentaires qui n'ont pas pu être mis dans le NGS 14, faute de place
<http://cg63cgt.fr/les-annexes-du-ngs14/>

Prochaines réunions

Comité technique : lundi 5 octobre 2015

Suite Non public, réservé aux syndiqués CGT

ACTUALITÉ NATIONALE ET INTERNATIONALE

Journée internationale de la paix 21 septembre 2015

Le 21 septembre prochain sera, comme depuis maintenant 35 ans, la journée internationale en faveur de la paix. Elle se manifeste en principe par un cessez-le-feu dans les zones de combat.

Pourtant, le monde n'a jamais connu autant de conflits armés depuis la fin de la seconde guerre mondiale qu'en cette fin d'année 2015. On compte aujourd'hui davantage de réfugiés liés aux guerres qu'au lendemain de la saignée des peuples en 1945.

Au mois d'août de cette année, les commémorations du soixante-dixième anniversaire des bombardements d'Hiroshima et de Nagasaki organisées au Japon se sont malheureusement déroulées dans l'indifférence du mouvement syndical international : la CGT était parmi les très rares organisations syndicales représentées.

En Europe, on approche sans nul doute les dix mille morts dans le conflit qui secoue l'Est de l'Ukraine, là encore dans le silence des médias alors que les balles et les bombes déchirent les chairs de très nombreuses victimes civiles. Cela se passe en Europe, à moins de 2 500 kilomètres de Paris.

Aux frontières de l'Europe, les réfugiés du pourtour sud de la Méditerranée, jetés par les guerres et la violence sur les chemins de l'exil, se heurtent à des murs de béton, de barbelés ou d'indifférence.

Dans un tel contexte, nous devons rappeler l'importance de la journée internationale de la paix du 21 septembre et réinviter dans le débat la question de la paix telle que portée par la CGT.

Une paix durable est la condition préalable à l'exercice de tous les droits de l'être humain. Pour la CGT, la misère, le désespoir, le chômage, le développement des inégalités économiques et sociales alimentent les conflits et la violence. La CGT s'inquiète depuis plus de vingt ans de voir le droit international bafoué, les organisations multilatérales de maintien de la paix court-circuitées ou paralysées tandis que les conflits continuent de réduire des populations à la misère, à la haine et au fanatisme, alimentés trop souvent par des interventions déstabilisatrices des grandes puissances.

- La CGT a toujours estimé que l'éradication de la misère, la pauvreté, de l'injustice et des inégalités est une des conditions de la paix ;
- Elle continuera à exiger la recherche, dans toutes les situations de conflits, de solutions non-violentes et diplomatiques, passant prioritairement par un système des Nations-Unies profondément renouvelé pour assurer une meilleure représentation des Etats du Sud et en développement ;
- Elle continuera à dénoncer les pratiques des grandes puissances ou des structures du type de l'OTAN qui s'érigent en gendarmes du monde et font basculer des régions entières du globe dans des guerres dévastatrices pour les populations civiles ;
- Elle continuera enfin, comme elle le fait déjà, à placer sous surveillance les firmes multinationales françaises qui par leurs pratiques contribuent à la violation des Conventions de Genève, du droit international et des droits de l'homme.

Montreuil, le 16 septembre 2015

ACTUALITÉ STATUTAIRE

Travail social : et maintenant le chantage ! Communiqué commun CGT, FSU, Solidaires, FAFP

Le 2 septembre dernier, la Députée, Brigitte Bourguignon a remis son rapport sur le travail social au premier ministre en présence de 2 ministres et 2 secrétaires d'état.

Il y a peu de choses à retenir du rapport Bourguignon, qui, au-delà de belles paroles, fait 17 propositions sur les 23 qui concernent directement le processus de formation alors que cette mission était censée faire des propositions sur bien d'autres domaines (les dispositifs, leur complémentarité, le travail social collectif, les usagers...)... 17 propositions ou l'art de reformuler pour faire passer la pilule en faisant porter la responsabilité aux contradicteurs !

Si ce rapport indique qu'il faut faire évoluer les trois composantes du travail social : les travailleurs sociaux, les usagers et les employeurs, rien ne concerne ces derniers. Rien ne concerne non plus, le manque de moyens, la baisse des budgets ou l'organisation du travail.

Il faudra voir le sort que le gouvernement réservera à ce rapport puisqu'une partie de la feuille de route gouvernementale annoncée sur 3 ans, dont les axes devraient être connus fin octobre, a déjà été tracée par Manuel Valls lui-même.

Le premier ministre soit ne connaît pas le travail social, soit fait des confusions volontaires en mettant dans ce champ le dispositif d'aide à la complémentaire santé, le plan très haut débit et la loi numérique ou le « simulateur de droits » mis en ligne alors que les usagers des politiques sociales sont souvent en difficulté avec les nouvelles technologies ou n'ont pas les moyens d'y avoir accès.

Après avoir parlé du « malaise », « du mal-être » des professionnels qui seraient liés selon le 1er ministre à des « spécialisations et donc au cloisonnement entre les disciplines », il propose l'harmonisation des professions du social pour « favoriser » les évolutions de carrière. Le modèle retenu par Madame Bourguignon pour la profession des éducateurs de jeunes enfants (EJE) est d'élargir le public de zéro à six ans, d'investir le secteur de l'éducation nationale dans les maternelles et de former les professionnels au management : le projet est donc bien de transformer les métiers même si les appellations et les diplômes sont conservés transitoirement.

Ensuite, Manuel VALLS est rapidement arrivé à la question du terrorisme et du radicalisme en posant cette question : Aurait-on pu « prévenir », « détecter des dérives radicales » ? La nouvelle mission du travail social (et de l'école chargée de transmettre les valeurs républicaines) serait de renforcer le contrôle social et de prédire les dérives éventuelles ?

Nous restons donc dans une logique de contrôle des populations qui est à l'opposé du « modèle social français nourrit des idéaux de la Résistance » auquel pourtant il se réfère.

Enfin, le 1er ministre ouvre la perspective d'un accès des travailleurs sociaux du niveau III à la catégorie A, via la réforme des qualifications et des formations à condition que le projet d'accord sur les « Parcours professionnels, carrières et rémunérations » (PPCR) dans la fonction publique, portée par Maryse Lebranchu, soit adopté.

Ce serait la signature d'une majorité des syndicats, (injonction forte du 1er ministre au passage pointant du doigt la responsabilité des OS à cet égard), qui « entraînerait » ensuite la reconnaissance des métiers de niveau III actuels au niveau licence (II) dans le secteur privé. Est-ce vraiment crédible quand on sait que ce dernier dépend de financements publics plutôt en stagnation dans la conjoncture actuelle, affichant des salaires en berne et une perte du pouvoir d'achat des salariés concernés ?

Selon le Premier ministre, ce seraient donc les organisations syndicales qui détiendraient la clé d'un passage en catégorie A ! Si ce n'est pas du chantage cela y ressemble fort, d'autant que cette négociation concerne l'ensemble des fonctionnaires des 3 versants de la Fonction publique soit, bien au-delà des travailleurs sociaux.

Faut-il alors rappeler à Monsieur Valls que cette évolution n'interviendrait qu'à partir de 2018 et qu'un futur gouvernement pourrait toujours alléguer des contraintes budgétaires pour le remettre en cause ?

Pour nos organisations, le temps de la mobilisation doit se poursuivre et s'intensifier tant au niveau local comme au niveau national, car nous devons peser sur les décisions gouvernementales qui seront prises sous 6 semaines.

Cela passe par :

- la construction intersyndicale des États généraux alternatifs du travail social : le vendredi 16 octobre comme nouvelle étape pour démontrer qu'une autre politique est possible, fondée sur un grand service public de l'aide et de l'action sociale et la reconnaissance de notre technicité.
- la participation active à la journée de mobilisation CGT/FSU/Solidaires du 8 octobre sur les salaires, l'égalité salariale femmes/hommes... et la promotion des services publics...

LA CITATION DE LA SEMAINE

«La télévision est faite pour ceux qui, n'ayant rien à dire, tiennent absolument à le faire savoir.»
Pierre Dac

ILS ONT OSÉ LE DIRE :

«...la France, de toute éternité, a toujours été du côté des opprimés et toujours été du côté des dictateurs...» *Nicolas Sarkozy 5 septembre 2015*

LE DESSIN DE LA SEMAINE



LA PHOTO DE LA SEMAINE



Barrière de barbelés à la frontière hongroise

CONTACTER LA CGT

Tél 0652435261 vous pouvez nous laisser un message, nous vous rappellerons.

Permanences les mercredis : 23 septembre 2015, 7 octobre 2015, de 15 h 00 à 17 h, au local syndical à l'Hôtel du département à Clermont-Ferrand.

Le syndicat CGT du personnel départemental vous invite à vous connecter le plus souvent possible sur notre site internet : <http://cg63cgt.fr/>

Les informations sont mises en ligne en temps réel. Pour rester informés classez notre site dans vos favoris.